

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront l'avantage d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. }  
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1. PAR AN.

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La liberté religieuse; lettre des évêques de San-Francisco, aux religieux expulsés des différents pays d'Europe.—Les Sœurs de charité.—Une pensée du Général de Charette.—Examen à l'Université-Laval.—M. Thomas Tremblay, de la Baie St-Paul, nommé inspecteur d'écoles.—M. Eugène Casgrain, Arpenteur de l'Islet, nommé membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—La colonisation des cantons du Nord.—L'agriculture en Angleterre.

Causerie Agricole : Culture des prairies (Suite).

Correspondance : Conseils à ceux qui ont semé de la canne à sucre.

Sujets divers : Récoltes des fraises dans les jardins.—De l'élevage du bétail pour l'engraissement ou la laiterie.—Epuisement des terres.

Choses et autres : Une réponse à M. Pabbé Provancher.—L'exportation des chevaux.—Produits de la ferme.

Recettes : Dessiccation des racines de persil pour l'hiver.—Dessiccation des racines de céleri.—Vinaigre pour les salades.—Eau de fraises.

Notre feuilleton.—Nous publions actuellement une histoire ayant pour titre "Une vengeance américaine" qui ne comprendra que trois numéros de notre feuilleton.—Tout aussitôt après, c'est-à-dire au commencement d'août, nous publierons une histoire toute palpitante d'intérêt et qui devra intéresser vivement nos lecteurs. Le titre de cette histoire sera "Le supplicié vivant," par M. Pierre Durandal. Les scènes épiques et historiques à la fois se passent dans les forêts de notre pays, immédiatement après sa conquête par les Anglais.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La liberté religieuse.*—Mgr Alomany, archevêque de San Francisco vient de transmettre au *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans, la traduction d'une éloquente et chaleureuse adresse de sympathie, envoyée par les évêques de San Francisco, assemblés en concile, aux religieux expulsés des différents pays d'Europe et spécialement de la France:

Voici quelques extrait de cette éloquente adresse :

*Aux religieux d'Europe, expulsés de leur patrie:*

Révérs et très aimés Frères en Jésus-Christ,  
Assemblés en concile provincial, sur la côte occidentale du Pacifique, et, obéissant aux impulsions de la charité, nous venons, vous adresser quelques mots de sympathie, qui, nous l'espérons, apporteront un peu de consolation à vos cœurs affligés.

Quand les chrétiens des premiers siècles de l'Eglise, faussement accusés, étaient jetés en prison, envoyés en exil, ou conduits au supplice, ils recevaient fréquemment des lettres d'encouragement, de condoléance et de sympathie de la part de leurs frères dans la foi; dans quelques cas mêmes, les dignes persécutés ont reçu dans leur prison ou au milieu de leurs tortures, un soulagement à leurs souffrances de la part de visiteurs célestes. Le prince des apôtres, entre autres, lorsqu'il était chargé de chaînes dans sa prison, victime des cruautés de Néron, a été honoré d'une pareille visite.

Un grand nombre d'évêques et de saints firent ce que St-Cyprien, évêque et martyr, accomplit dans ses écrits adressés aux chrétiens persécutés et; particulièrement dans sa lettre au pape St-Corneille, dans laquelle il offre au pontife le témoignage de son affection et de ses sympathies, en même temps qu'il le félicite d'être aussi banni de Rome à Civitta-Vecchia; par le barbare empereur Decius; il le considère même très heureux de souffrir pour la cause sacrée de la vraie foi.

Nous ne sommes ni des anges ni des hommes à comparer à l'éminent et très saint évêque de Carthage; mais, bien qu'indignes, nous aimons à nous unir à lui en esprit, et à l'imiter, en félicitant les chrétiens aujourd'hui persécutés, et dénonçant le renouvellement des barbares édits de Decius par de semblables persécuteurs et spoliateurs, indignes du nom de chrétiens qu'ils portent.

Car si les empereurs païens pouvaient excuser leurs édits inhumains en invoquant leur ignorance de la divinité du christianisme, qui peut excuser l'intolérance, l'injustice des législateurs du 19<sup>e</sup> siècle, les quels, devant tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils savent de la civilisation chrétienne qui illumine le monde depuis 1800 ans, retournent contre elle les armes qu'elle leur a données, font de la persécution au nom de la liberté, confisquent les biens et les droits au nom de la tolérance, envoient, comme d'autres vandales, leurs soldats pour dévaster leurs paisibles demeures, forcer les portes de leurs habitations et chasser de leur patrie les hommes les plus respectables, sans égard pour leur faiblesse et les infirmités de leur vieillesse.

Et ils accomplissent tout cela au nom de la liberté. Ah ! qu'ils viennent donc, ces législateurs, apprendre dans nos pays d'Amérique ce que c'est que la liberté et comment se fonde et se perpétue une république glorieuse et prospère, où la liberté n'est pas incompatible avec l'existence de l'Eglise, des lois ecclésiastiques, des académies, des collèges religieux, des écoles et des couvents. Ils y trouveraient, à leur confusion, plus de mille institutions religieuses dirigées exclusivement par des réguliers; ils apprendraient que la protestante Angleterre, dans ses colonies, en possède un nombre égal; que ces pays qui ne se vantent pas d'être chrétiens, ouvrent leurs portes aux membres de tout ordre religieux, même à ceux qui sont expulsés de leurs maisons et de leur patrie par des nations qui professent la civilisation chrétienne et la liberté universelle.....

Un célèbre écrivain français nous fait observer que les prêtres se sont dévoués à dissiper partout, autour d'eux, les ténèbres de l'ignorance, et se sont ensevelis, pendant dix siècles, dans la poussière des écoles pour nous délivrer de la barbarie. (*Génie du christianisme*, partie 4. L. 6. chap. 5). Pareillement un autre écrivain français parlant des moines de l'Occident, fait écho aux précieuses et belles expressions qu'appliquait jadis l'immortel Pio IX aux ordres religieux :

" Ces phalanges choisies de l'armée du Christ, qui ont été le rempart et l'ornement de la république chrétienne aussi bien que de la société civile. "

Plaise au ciel que la haine du christianisme ne soit pas la première, la principale cause des actes impies que nous voyons s'accomplir dans quelques contrées d'Europe! Plaise au ciel que l'on comprenne qu'en bannissant l'instruction religieuse, on sème les fondements de la religion, on sème le désordre dans la famille et la destruction dans la société.

En vous envoyant ces témoignages de sympathie, très chers et très révérends Frères, ce n'est pas tant encore l'odieux traitement dont vous êtes victimes que nous déplorons ici, que les funestes et incalculables effets de lois impies, œuvre déplorable de législateurs anti religieux et anti-chrétiens.

Avec la plus grande sympathie et le plus profond respect nous sommes vos frères dévoués en Jésus-Christ.

† JOSEPH-S. ALEMANT,

Archevêque de San Francisco.

† EUGÈNE O'CONNELL,

Evêque de Valley.

† FRANCO MORA,

Evêque de Monterey et Los Angeles.

† PATRIQUE MONOSUE,

Evêque coadjuteur de Grass Valley.

Francisco, San Californie, le 4 mai 1882.

*Les Sœurs de charité.*—M. Leyden, chef de clinique à l'université de Berlin, vient de publier dans le *Deutsche Rundschau*, revue littéraire semi-mensuelle, un article intitulé: *Du rôle des infirmières dans l'hygiène*. Parlant des Sœurs de charité, M. Leyden s'exprime ainsi :

Soigner les malades n'est devenu une mission qu'avec le christianisme, c'est là une vraie œuvre de charité et de miséricorde. Saint Vincent de Paul a eu le grand mérite d'en faire une mission toute spéciale. L'Eglise catholique a bien mérité de l'humanité en instituant des ordres spécialement chargés de soigner les malades. Elle a bien rempli son intention en établissant les frères de Saint Jean de Dieu, et surtout en établissant toutes ces congrégations charitables, vouées aux soins à donner aux malades et infirmes et à un soulagement des malheureux, vocation qu'elles remplissent d'une façon au-dessus de tout éloge. Tous les honnêtes gens du monde entier reconnaissent que la foi ardente et la profonde piété de ces bonnes congrégations forment le levier essentiel de leur sublime abnégation, remplie du plus parfait esprit de sacrifice.

Les œuvres de la miséricorde et de l'amour du prochain, l'accomplissement absolu et parfait des devoirs même les plus humbles, l'abnégation personnelle la plus absolue, le mépris du danger et de la contagion, le renoncement à toutes les joies du monde et à toutes les commodités de la vie d'ici bas, dont font preuve ces bonnes Sœurs, sont incontestablement le fruit de leur piété, qui leur fait entrevoir ces œuvres comme étant les plus agréables à Dieu et qui leur fait espérer recevoir dans l'autre monde la récompense promise à tant de vertus. A ces considérations, il faut encore ajouter que la ferme et intelligente organisation d'une congrégation religieuse facilite singulièrement leur tâche pénible et qu'elle donne, même aux Sœurs les plus jeunes et les plus inexpérimentées, un air de dignité et de gravité. "

*Une pensée du Général de Charette.*—" Il est facile pour un homme de cœur de combattre vaillamment sur un champ de bataille pour Dieu et la Patrie; mais ce qui est plus difficile et surtout plus important, c'est de déployer dans les actions de la vie ordinaire, à chaque heure du jour, la même énergie, le même courage pour le triomphe de la vérité religieuse et sociale. "

*Examen à l'Université Laval.*—Nous apprenons avec plaisir que les messieurs dont les noms suivent ont obtenu le doctorat après un examen des plus sévères subi à l'Université-Laval. Arthur Hébert, Québec;

Elzéar Laberge, J. V. Côté de St Laurent, Isle d'Orléans. Comme bacheliers en médecine : Théophile Paré, Nicolet; L. E. Pelletier, Fraserville; Alfred Richard, St-Pascal de Kamouraska; Joseph Arthur Millette, Yamachiche; O. P. Coote, Québec; J. F. H. Sinclair, Jules Paradis, St-André, Kamouraska; Ernest Duval, St-Jean Port Joli; Louis Michel Moreau, Islet; Alfred Morin, Québec; Edmond Perron, Eboulements; Narcisse Valin, Nashay, N. H., Etats-Unis.

*Nominations.*—M. Thomas Tremblay, instituteur de la Baie St-Paul, a été nommé inspecteur d'écoles pour le comté de Charlevoix.

M. Tremblay remplace M. Samuel Boivin.

M. Eugène Casgrain, Arpenteur, de l'Islet, est promu à la charge de membre du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec.

*Colonisation.*—L'histoire de la colonisation des cantons du Nord, peut enregistrer aujourd'hui un fait de la plus haute importance, l'établissement de la mission des Pères Jésuites au Lac Nipissingue. Il ne pouvait rien arriver de plus encourageant et de plus favorable à notre grand mouvement colonisateur, et les membres de l'illustre Compagnie de Jésus viennent d'acquiescer en titre de plus à la profonde reconnaissance du peuple canadien français. La mission se compose aujourd'hui des Pères Raynel et Hudon qui résideront, pour le moment, à la Chûte aux Iroquois, et du Père Resther qui prêchera la colonisation par tout le diocèse de Montréal.—*Le Nord.*

*L'Agriculture en Angleterre.*—La Grande-Bretagne, qui a toujours été la terre classique de l'agriculture, subit en ce moment une crise agricole qui peut avoir les plus funestes conséquences pour le pays; et cette crise est provoquée non-seulement par la concurrence américaine, mais aussi et surtout par le manque de capitaux qui oblige les fermiers anglais à vendre leurs troupeaux de brebis pour ne pas manquer à leurs engagements et les empêche ensuite de remplacer les troupeaux vendus par d'autres. C'est le *Times* qui se charge de nous donner des renseignements peu encourageants à ce sujet, en comparant l'état du bétail en 1868 et en 1881; la comparaison montre qu'en Angleterre, en Ecosse et en Irlande il y a une grande diminution dans le nombre des brebis, diminution qui est loin d'être compensée par l'augmentation des vaches. Cette diminution a été de 5 pour cent en Angleterre et de 3 pour cent en Irlande et en Ecosse. Ce qui rend ces chiffres encore plus significatifs, c'est que la surface cultivée a augmenté d'une manière considérable dans le laps de temps dont nous occupons; et cette plus grande étendue de terrain a été précisément consacrée aux fourrages fuchables et aux pâturages; de sorte qu'en 1868 le nombre des acres destinés aux fourrages était de 31 millions, en 1881 il était de 34 millions. Par conséquent on voit qu'il y a eu là deux faits contradictoires: d'un côté l'augmentation de la surface livrée à la culture fourragère, de l'autre une diminution dans le bétail. La cause de cette diminution est donc le manque de capitaux, et pouvons nous dire la détresse dans laquelle bien des fermiers anglais se trouvent actuellement; il n'y a que plusieurs années de bonne récolte qui peuvent relever ces fermiers, et leur permettre, non-seulement de payer les fermages arriérés, mais de rétablir leurs troupeaux;

et le rétablissement des troupeaux est une chose tout à fait nécessaire pour pouvoir exploiter avantageusement certaines fermes qui ne donnent qu'une faible rente si elles ne sont pas fournies d'un nombre convenable d'animaux.—*Journal de Rome.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DES PRAIRIES (Suite).

Les cendres sont de diverses espèces. Il y a les cendres:

1o. *Végétales*, provenant de l'incinération de toutes sortes de débris végétaux: on les emploie pour toutes les terres froides, fortes et compactes, glaiseuses et argileuses.

2o. *Les cendres de tourbe* conviennent spécialement pour les prairies aigres. Par l'emploi de ces cendres, dont l'action ne se prolonge que pendant deux ans tout au plus, on double souvent le produit de la prairie.

La sciure de bois, employée sans qu'on en ait provoqué la décomposition par l'immixtion de chaux, le tout mis en tas et arrosé de temps à autre avec du purin, n'est guère avantageux. Si elle a été traitée comme il vient d'être dit, cette espèce de compost opère des effets utiles sur les terres fortes et froides.

Si l'on n'use pas de précaution lors de l'épandage, qui doit se faire après une pluie, il peut arriver que l'herbe soit brûlée.

La tourbe, employée en nature, constitue un engrais dont l'action n'est pas très-marquée; elle acquiert des propriétés très-fertilisantes pour les prairies, si l'on en forme des tas en mélange avec de la chaux, qu'on arrose, pendant quelque temps, une ou deux fois par jour, avec du purin ou des urines.

Le tan, qu'on laisse se décomposer à l'air dans un lieu humide et avec lequel on forme des tas en mélange avec du sable et des levées de fossés ou des bones de rue, constitue un très-bon engrais pour les plantes des prairies.

Les débris des animaux forment un engrais très-fécondant; les parties molles sont mises en tas alternes avec du sable, du plâtre, de la terre des fossés, jusqu'à décomposition.

Les parties dures, les plumes, etc., sont mises en tas avec une bouillie de chaux vive à laquelle on ajoute de la terre ou du sable.

Les os se réduisent en poudre plus ou moins fines, ou se dissolvent dans des acides dilués. En poudre, ils opèrent des effets remarquables dans les sols sablonneux, légers et argilo-sablonneux.

Les effets des os se manifestent pendant plusieurs années, en raison directe de la finesse de la poudre. Ce n'est qu'à partir de la deuxième année que la végétation s'en ressent beaucoup. Mélangés avec des matières diverses organiques et terreuses, ils forment d'excellents composts.

Les engrais de ferme sont ceux que le cultivateur se procure à la fois le plus facilement et dont il peut mesurer avec certitude la richesse et, par conséquent, les effets. Il doit s'appliquer à produire chez lui les agents fertilisants pour ses terres arables et ses prairies.

Quoique l'on ait dit que le bétail est un mal nécessaire, le cultivateur se gardera bien de disconvenir qu'il ne soit le nerf de l'agriculture et la base de sa richesse, car c'est par lui qu'il augmente tous les jours son avoir. Il lui importe donc de consacrer le plus de terres qu'il est possible à la culture des plantes fourragères, dans lesquelles git tout le progrès agricole.

Les engrais de ferme ne s'emploient jamais frais; on les laisse parvenir préalablement à un certain degré de fermentation.

Pour empêcher la déperdition des gaz ammoniacaux, si utiles à la végétation, on les alterne avec du sable ou du plâtre, ou on les arrose avec une dissolution de sulfate de fer, moyens aussi simples que sûrs dans leurs effets.

Le fumier de cheval convient sur les prairies froides.

Le fumier de vache est utile sur les prairies légères, sablonneuses.

Le fumier de porc s'applique sur les prés à sol froid et humide.

Le fumier de mouton est précieux sur tous les sols, mais notamment sur les prairies à sol compact.

Les fientes des oiseaux de basse cour, desséchées, réduites en poudre ou mélangées avec de la tourbe, méritent la préférence sur tous les autres engrais pour les prairies froides.

Tous ces engrais sont convertis en compost pulvérisent avec du sable et répandu à la pelle aussi uniformément qu'on le peut.

Les engrais mixtes sont le résultat des mélanges de deux ou plusieurs des substances fertilisantes dont il a été question précédemment.

Les cendres de savonneries sont un mélange de chaux, de cendre de bois, de potasse et de matières grasses. C'est un bon engrais dont les effets se prolongent pendant sept à dix ans.

La suite des cheminées se mélange ordinairement avec du sable dans les proportions de 1 à 5. On y ajoute quelquefois une partie de chaux, et on forme de tout un tas que l'on abandonne à lui-même pendant cinq à six semaines. Mieux vaut s'abstenir d'y mêler de la chaux, qui provoque le dégagement des gaz ammoniacaux. Ce compost est excellent pour les prairies humides dont il active la végétation.

Les boues des chemins, réunies en grand tas qu'on remue de temps à autre jusqu'à ce que les substances soient en partie décomposées et réduites en poudre, forment un bon engrais pour les prairies, dont elles amendent aussi le sol.

La vase des étangs et des fossés, qui est composée d'un nombre considérable d'éléments hétérogènes tant organiques qu'inorganiques, étant recueillie en tas et remuée à l'approche des gelées, afin d'en opérer la désagrégation, constitue un engrais très-puissant que le cultivateur ne doit pas négliger.

On améliore encore ce compost en y ajoutant une certaine quantité de chaux; il est surtout utile pour les prairies sablonneuses et légères et pour celles qui se trouvent dans des conditions opposées.

Les composts proprement dits sont composés de débris d'animaux, de tan, de mauvaises herbes, de boues de rue, de cendres, de chaux, stratifiés et alternant les uns avec les autres; on en forme de grands tas qu'on remanie une ou deux fois. On favorise la dé-

composition des diverses matières en les arrosant avec du purin ou avec de vieilles lessives.

Ce compost se fait, selon les besoins, léger ou compact. S'il est destiné à une prairie argileuse ou glaiseuse, la base sera sablonneuse ou calcaire; s'il doit être appliqué sur une prairie sablonneuse, elle sera glaiseuse ou argileuse.

Dans toute prairie nouvellement établie, il pousse plus ou moins de mauvaises herbes. On les arrache dans les champs, pourquoi ne les extirperait-on pas dans les prés? Les plantes adventices sont en effet, aussi nuisibles aux récoltes de foin ou d'herbes qu'à toute autre moisson. Qu'on n'hésite donc pas à en débarrasser les prés, et on s'en trouvera bien; car les mauvaises herbes dont la végétation est vigoureuse ont une valeur nutritive inférieure à celle des herbes fourragères, et peuvent, en outre, porter atteinte à la santé du bétail.

La surface des prairies doit être tenue plane, uniforme. Lors de l'établissement de la prairie, on a selon la nécessité, creusé un plus ou moins grand nombre de fossés ou de rigoles ordinaires, ou de rigoles d'irrigation. On doit les entretenir, car en les négligeant, le cultivateur se fait un tort sensible.

Les prairies situées entre des terres en culture donnent souvent les meilleurs produits. Il importe que le cultivateur ne néglige pas de recueillir, par des rigoles faites avec intelligence, les engrais dissous et entraînés par les eaux pluviales, surtout au printemps et en automne.

Si les fossés et les rigoles, au lieu de faciliter l'écoulement des eaux, les retiennent, à moins que la nécessité n'en soit reconnue dans certaines situations, elles occasionnent le refroidissement du sol et provoquent le dépérissement des bonnes herbes. En éloignant des prairies l'excédant d'eau, on est sûr d'obtenir des effets remarquables des engrais employés.

En nettoyant tous les ans les fossés et les rigoles, on se crée des engrais qui ne sont pas à dédaigner.

Au lieu de déposer sur les bords des fossés la vase provenant du curage, ce qui peut nuire, du reste, à l'écoulement des eaux, il faut en faire des tas de distance en distance. On les éparpille ensuite quand ils sont secs.

Les hersages sont utiles au plus haut degré dans les prairies à fond argileux ou glaiseux où pullulent les mousses, et dans les prairies tourbeuses où croissent ordinairement beaucoup de plantes adventices que les dents de la herse peuvent arracher en plus ou moins grande quantité. Dans ce cas, il est plus avantageux de faire usage du scarificateur. Mais le moyen par excellence pour faire disparaître les mousses, s'il y a suffisamment de pente, c'est le drainage.

Les prairies sablonneuses ne peuvent pas être hersées.

Ce que nous venons de dire du hersage doit être attribué au roulage.

Dans les prairies sablonneuses, tourbeuses et spongieuses, les roulages vigoureux sont indispensables; ils augmentent dans des proportions énormes le rendement.

Dans les sols compactes, les roulages ne donnent lieu qu'à la formation d'une herbe plus fine.

Les prairies qui sont convenablement soignées, inondées périodiquement, et engraisées, ont une durée indéfinie.

Il n'en est pas de même de celles qui ne sont pas inondées périodiquement, et qui ne reçoivent pas une fumure satisfaisante; elles finissent, au bout de quelques années, par ne plus donner qu'une herbe languissante et pauvre.

On a deux moyens pour y remédier :

1o. Si la prairie n'a pas été convenablement engraisée, et si le sol en est argileux ou humeux, l'urine et la chaux raniment presque toujours la végétation.

2o. Si, au contraire, le sol est aride, sablonneux ou graveleux, on n'obtient aucun avantage par l'emploi de la chaux; mais en répandant sur le gazon une couche de terre de 1 à 2 pouces d'épaisseur, ce qu'on appelle *terrement*; non-seulement on ranime la végétation de l'herbe, mais on détruit encore les petites plantes adventives.

S'il se forme dans la prairie des endroits où les eaux restent stagnantes par suite de l'affaissement du sol, il faut y remédier en égalisant le terrain.

Lorsque la prairie renferme beaucoup d'herbes nuisibles, ou que la quantité des graminées est médiocre ou mauvaise, on procède au renouvellement du gazon.

Si la mauvaise qualité de la prairie tient à la nature du sol ou à un degré trop fort d'humidité, il faut nécessairement recourir au drainage ou aux amendements.

Si la mauvaise qualité de la prairie tient à la composition du mélange des graminées et des légumineuses, on rompt la prairie et on y plante ou on y sème telle ou telle récolte, ou bien on pratique le *terrement* à une épaisseur de trois à quatre pouces. Cette épaisseur est au moins nécessaire, car en la diminuant on s'exposerait à voir les graminées vivaces et robustes se développer à travers la couche de *terrement*. On procède ensuite aux semis. — (4 suivre.)

### Correspondance.

#### La canne à sucre.

M. le Rédacteur,

Aurez-vous la générosité de publier, cette fois encore, les quelques observations que je voudrais faire à ceux qui ont semé de la canne à sucre cette année? J'ose espérer que vos lecteurs vous tiendront compte du zèle que vous montrez à répandre cette nouvelle culture en ce pays, en ouvrant si libéralement vos colonnes à une chose qui fera sans doute, pas, le commerce principal de notre province. La canne semée cette année a pris bien du temps pour lever à cause du froid continu qu'il y a eu; cependant on ne doit pas se décourager, quand même la canne n'aurait que 6 à 8 pouces de hauteur au 15 de juillet, elle atteindra toujours de 9 à 12 pieds de hauteur au commencement de septembre — la même chose m'est arrivée deux ou trois fois, et la canne n'a été pas moins belle.

S'il survient des petites gelées en septembre, les feuilles seulement pâlissent mais la canne n'en souffre pas. Il faut bien se garder de la laisser geler, car le jus s'écoule immédiatement et ne vaut plus rien; c'est pour cette raison que la canne doit être toute coupée avant le mois d'octobre afin de la préserver de la gelée.

J'ai donné connaissance à la Compagnie Américaine dont je suis l'agent, de la perte de toutes nos cannes de l'année dernière par les gelées d'octobre; et voici ce qui me fut répondu: (et il n'y a pas de risque que cette compagnie nous trompe, elle sait trop bien le tort qu'elle se ferait.) On peut presser les cannes depuis la fin d'août en choisissant les plus belles, quand même la graine ne serait pas encore mûre et qu'elle ne ferait que commencer à durcir, jusqu'au commencement de novembre.

Les cannes doivent être mises par petites gerbes de 7 à 8 pouces de diamètre et n'être pressées que 8 à 10 jours après qu'elles sont coupées, pour qu'elles soient plus affaiblies des impuretés contenues dans le jus.

Avant les grosses gelées, c'est-à-dire vers la fin de septembre, il faut couper les cannes qui restent, les mettre en gerbes comme il est dit plus haut et les croiser à la façon des paquets de lattes, en laissant de l'espace entre elles afin que l'air puisse circuler et empêcher les cannes de chauffer et de moisir; de cette manière, les cannes se conservent un mois, et plus, mais il faut qu'elles soient à l'abri du mauvais temps et de la gelée.

Si on est compris, l'automne dernier, que les cannes puissent se conserver si longtemps après être coupées, combien de pertes auraient été évitées!

Le jus doit être coulé et porté dans la chaudière aussitôt qu'il est sorti de la presse, car la fermentation ne commence pas plus d'une demi-heure après son extraction. Si on ne pratique pas la défécation, on est toujours sûr d'en obtenir un excellent sirop en le réduisant comme l'eau d'érable et en l'écumant convenablement.

Pour que le sirop puisse se cristalliser et produire du sucre, il faut pratiquer la défécation, qui consiste à épurer le jus des acides végétaux qu'il contient, ce qui est facile pourvu qu'on ait un thermomètre et un aréomètre de Baumé; on peut se procurer ces deux instruments pour trois piastres.

Sur la demande d'un grand nombre de personnes, je j'assurai en juillet et août prochain dans les paroisses pour enseigner cette défécation gratuitement; j'aurai les instruments avec moi et une seule leçon suffira pour qu'on puisse purifier son sirop et faire son sucre soi-même.

Ceux qui ont semé cette année devraient s'empresser d'acheter leurs presses et ne pas attendre à la fin d'août, comme plusieurs l'ont fait l'année dernière. Il arrive presque toujours que ces presses arrivent trop tard et il en résulte des pertes considérables; juillet et le commencement d'août sont le bon temps pour les acheter, alors on est sûr qu'elles arriveront pour le commencement de septembre. On se trompe gravement en achetant des presses à bon marché et non garanties; pour qu'une presse soit bonne, il faut qu'elle soit très lourde et qu'elle rejette les bagasses presque sèches.

On doit prendre aussi les plus grandes précautions pour la monter en remettant les morceaux à leur place. L'automne dernier, un de ceux à qui j'ai vendu une presse se fit fort de la monter sans aucune explication. Après qu'elle fut prête, il commença à presser, et tout allait pour le plus mal. Alors il se fâcha en vociférant toutes sortes d'imprécations contre les fabricants de presses et contre celui qui les vendait. Je vis la presse et lui voir au cher homme qu'il avait placé trois boîtes à l'envers! Ces boîtes, doublées de zinc sur un côté étaient fixées de manière que les essieux ou tourillons, au lieu de frotter sur le zinc, tournaient sur le fer, et ce désordre tenait les cylindres inclinés et dans l'impossibilité d'être ajustés. Je tiens à constater ce fait pour qu'on y fasse attention; ce désordre réparé, la presse fonctionnait admirablement bien.

Je recevrai avec reconnaissance toute information qu'on voudra bien me fournir sur le succès qu'on aura obtenu dans la fabrication du sirop et du sucre cette année.

Buckingham, P. Q.

EDOUARD CORNÉILL, Agent.

#### Récolte des fraises dans les jardins.

*Comment il arrive de la mal faire.* — On se figure généralement que rien n'est plus facile que la cueillette des fraises; dans beaucoup de maisons c'est tantôt une personne, tantôt une autre qu'on charge de cette besogne et n'importe l'heure du jour; il arrive qu'une femme fait cette récolte en plein midi, par un soleil ardent, piétine la plante en tous sens, frotte les feuilles avec sa robe, les plantes se fanent; à leur pitoué état on pourrait croire qu'elles ne se relèveront pas de cet assaut. Ce n'est pas tout, les fraises cueillies ainsi, au fort de la chaleur, restent souvent exposées à un air brûlant jusqu'au moment où on les sort sur la table, alors la plupart sont à moitié décomposées.

*Comment il faudrait que la cueillette fut toujours faite.* — Si l'on tient à manger des fraises dans toute leur



fraîcheur, fraîcheur qui s'altère si vite, il faut prendre la précaution que nous allons indiquer :

Faire faire la cueillette toujours par la même personne habituée aux plantes. Le moment le plus favorable est le matin, même pendant la rosée; elle sera toujours terminée entre huit et neuf heures. La fraise doit être choisie parfaitement mûre, rouge sur toute sa surface et sans être avancée, prise avec le calice; on coupe avec les ongles la queue qui la supporte; on dépose les fraises dans un panier à cet usage; la récolte terminée, on la place à la cave ou dans un garde-manger très-frais.

#### De l'élevage du bétail pour l'engraissement ou la laiterie.

On peut entretenir ou des bœufs à l'engrais, ou des vaches laitières, ou élever de jeunes animaux.

De ces trois branches d'industrie, la première est celle qui exige le plus de conditions spéciales, difficiles à réunir; elle est encore la plus chancelante même pour celui qui se trouve placé dans les conditions les plus favorables quant à la vente, étant à proximité d'une ville, dans le voisinage d'un centre industriel, ou pouvant se servir de la voie ferrée pour le transport des animaux.

Dans ces conditions, il faut avoir à sa disposition un capital de roulement considérable; il faut être habile à faire choix des animaux les mieux disposés à l'engraissement, et les vrais connaisseurs en ce genre sont assez rares; il faut avoir, avec un grand esprit d'ordre et de régularité, la libre disposition de son temps pour soigner et panser convenablement les animaux à l'engrais; il faut avoir pour la vente un débouché toujours assuré et toujours ouvert, car ramener du marché des bœufs gras invendus pour ne pas les livrer à perte, les garder quinze jours ou plus où on les a amenés au degré d'engraissement qu'on peut leur donner, c'est manger son bénéfice; il faut enfin, et par-dessus tout, avoir à sa disposition une nourriture de première qualité.

Pour tout dire en peu de mots, il n'y a qu'un engraissement rapide suivi d'une vente immédiate qui puisse donner des bénéfices; un engraissement qui s'opère avec lenteur et une vente attendue sont une véritable dilapidation des ressources d'une ferme, que les cultivateurs qui ne calculent pas prennent souvent pour une spéculation avantageuse. Combien de fourrages et de grains ainsi consommés qui ne sont pas payés au cultivateur le quart du prix qu'ils auraient au marché.

Mais celui à qui le voisinage des sucreries, des féculeries, permet de cultiver en grand, avec avantage, la betterave ou la pomme de terre, et qui peut avoir des résidus à bas prix, ne saurait mieux faire que d'engraisser des animaux. Il en est de même du cultivateur qui possède de riches herbages; le bétail d'engrais est, sans comparaison, celui qui les lui paiera le plus cher.

Il y a des localités où la nature a marqué la place des fabriques de beurre et de fromage; la vache y a dès longtemps pris sa place de prédilection; dans ces cas là il est profitable de se livrer à ce genre d'industrie. Hors de là, ce n'est que dans le voisinage des villes, quand on a le placement assuré, et à un prix avantageux, du beurre frais, mais surtout et bien pré-

féablement le placement du lait, que les vaches peuvent payer à un taux raisonnable les fourrages qu'elles consomment.

#### Epuisement des terres.

Depuis longtemps, dans un grand nombre de fermes, les engrais deviennent insuffisants pour maintenir la terre au même degré de fertilité ou pour subvenir aux exigences chaque jour plus grandes du cultivateur. Et cependant, chaque année aussi, dans les exploitations rurales bien dirigées, la masse d'engrais va en s'augmentant.

Mais il y a une chose qui tend à diminuer dans le sol; ce sont les principes élémentaires du sol qui sont exportés sous la forme de graines (blé, avoine, orge, etc., graines fourragères ou industrielles), ou sous forme animale (bœufs, vaches, veaux, moutons, laine, œufs, beurre, fromage, etc.). Ainsi les pailles, fourrages produits par la terre y retournent en grande partie sous forme d'engrais; mais tout ce qui a fourni à la production de la viande, du lait, du beurre, du fromage, de la laine, etc., n'y retourne pas; tout ce que le cultivateur a vendu de céréales et de foin au marché (et c'est la partie la plus lucrative de ses récoltes), n'est pas restitué au sol qui les a produites.

Le cultivateur le plus intelligent, s'il est réduit à ses propres ressources, s'il n'importe pas d'engrais du dehors, comme le font généralement les cultivateurs qui résident dans le voisinage des villes; s'il n'a pas d'engrais en quantité suffisante dans le domaine qu'il exploite, verra donc nécessairement, tôt ou tard, diminuer le produit de ses récoltes, et l'habileté qui consiste à obtenir les meilleures récoltes possibles avec le minimum d'engrais est une habileté relative et ordinairement temporaire dont il ne faut pas s'exagérer le mérite dans tous les cas.

Certains modes de culture, l'emploi de certains agents énergiques, pourront bien, pour un temps, surexciter la production du sol aux dépens de l'avenir; mais ces moyens ressemblent à la pression que l'on exerce sur une éponge; si la pression est trop énergique, l'éponge sera desséchée; ces moyens ressemblent encore aux coups de fouet qui forcera, pour un moment, le cheval à lutter de vitesse avec la locomotive, pour tomber bientôt exténué plus loin.

Tout cela s'applique avec la même vérité à la production des plantes fourragères, aussi bien qu'à la production des céréales. A une production surexcitée par des moyens hors de proportion avec la puissance productive du sol, doit succéder inévitablement une période de décroissance, de fatigue et d'épuisement.

On a dit souvent: "La terre ne vieillit pas;" c'est possible, mais elle peut être ruinée par une mauvaise administration; nous n'en avons que de trop fréquents exemples, et le sol qui a failli est comme le marchand qui n'a pu remplir ses engagements; ce n'est qu'au prix des plus grands sacrifices, qu'avec le secours de la persévérance la plus soutenue qu'il a peut-être complètement réhabilité.

Essayons maintenant d'expliquer une sorte d'aromaticité apparente qui résulte d'une diminution d'aptitude à la production fourragère dans une terre qui aurait conservé toute sa fécondité pour la production

des céréales, dans laquelle cette production aurait même pu s'accroître notablement.

La tendance de nombre de cultivateurs consiste à se rembourser le plus vite et le plus complètement possible du capital d'engrais qu'ils confient au sol, et le *ne plus ultra* de l'habileté consisterait dans la possibilité de faire absorber par les récoltes de chaque année la partie la plus considérable de l'engrais qui lui était destiné. Si nous ajoutons encore que les récoltes tendent à se succéder plus fréquemment, et que les récoltes de prédilection sont ordinairement celles de céréales ou, plus généralement, celles des plantes dont les racines vivent dans les couches superficielles du sol, nous comprendrons sans peine que, dans de pareilles conditions et avec une masse d'engrais déterminée, la partie de cet engrais destinée à favoriser le développement des plantes fourragères à longues racines pivotantes sera d'autant moins grande que les récoltes précédentes auront mieux réussi, qu'elles se seront approprié une plus forte partie des engrais compris au sol qui les a produites.

Enfin la substitution aux fumiers de ferme d'engrais commerciaux, rapidement assimilables, devra, dans la plupart des cas, en cédant aux récoltes à racines superficielles une aliquote encore plus forte, tendre à diminuer encore davantage la richesse des couches inférieures auxquelles ne parviennent plus qu'en trop faibles quantités ces principes si importants qui paraissent plus spécialement destinés au but de toute végétation, l'élaboration, la reproduction ou l'organisation des éléments destinés à la propagation de l'espèce.

#### Choses et autres.

Une réponse à M. l'abbé Provancher.—M. le rédacteur du *Naturaliste Canadien*, au mois de mai dernier, écrivait sous le titre "Étudiez l'histoire naturelle," à l'adresse de la *Gazette des Campagnes*: "Aurait-on par hasard rencontré le gui à Ste Anne? Ce serait là une découverte extraordinaire, car nous n'en avons jamais rencontré en Canada. Nous avons vu le gui en France depuis Dieppe jusqu'à Bordeaux et Marseille, attaché en masses plus ou moins compactes aux branches des différents arbres, mais jamais semblable production n'a frappé nos regards en Amérique."

A cela nous répliquons à M. l'abbé Provancher: "Cependant M. l'abbé Provancher, nous lisons dans le volume "La vie des plantes," par M. H. Bocquillon, que souvent le gui détruit complètement en Amérique les plantes à café."

M. l'abbé Provancher, dans le *Naturaliste Canadien* du mois de Juin, nous répond en changeant tout-à-fait la substance de sa première pillule à notre adresse, à propos du gui (c'est lui-même qui qualifie ses écrits de pillule):

"Nous avons dit que nous n'avions jamais rencontré le gui en Canada et que les botanistes Américains nous disent aussi que ce parasite ne se rencontre pas aux États-Unis. Mais voici que M. Proulx veut réfuter cette proposition par ces paroles de Bocquillon: "Le gui détruit presque complètement en Amérique les plantes à café!" Mais voilà qui est charmant; M. Proulx prendrait-il le Brésil pour un état de l'Union Américaine? Depuis quand le café est-il cultivé aux États-Unis?"

Si en changeant le sens de nos phrases, M. l'abbé Provancher, vous trouvez cela charmant, vous nous permettrez à notre tour de vous dire que nous vous trouvons farceur, et aujourd'hui plus farceur que malin: votre pillule n'est pas autre chose, mais fade. Quand d'après Bocquillon, nous disions que "souvent le gui détruit presque complètement en Amérique, la plante à café," nous ne mentionnions nullement le Brésil que nous ne prenions certainement pas pour un état de l'Union Américaine; pas plus que nous disions que le café est cultivé aux États-Unis. Pourquoi, M. l'abbé Provancher, nous faire dire ce que nous n'avons nullement avancé? M. Bocquillon est un profes-

seur d'histoire naturelle de haute réputation, et qui n'a pas dû se tromper en disant que le café est cultivé en Amérique. D'ailleurs, M. l'abbé Provancher, pour vous en assurer voyez au volume de l'*American Agriculturist* de l'année 1861, page 52, et vous verrez que le café est cultivé sur une grande échelle en Amérique, pas en Canada ni aux États-Unis, mais à Costa-Rica et à San-Salvador, dans l'AMÉRIQUE Centrale.

Vous jouez sur les mots et de cette façon la discussion avec vous est impossible: ce serait perdre notre temps. Vous pourriez, M. l'abbé Provancher, utiliser autrement vos pillules.

L'exportation des chevaux.—Depuis quelque temps le commerce des chevaux a beaucoup diminué. À ce propos, il est utile de remarquer que cette diminution est autant due au défaut d'approvisionnement qu'à l'affaiblissement de la demande.

Nos éleveurs de chevaux ne devraient pas, ce nous semble, perdre de vue que le Canada est le marché naturel où s'approvisionnent de chevaux, les États-Unis de l'Est et du Nord, et qu'ils doivent donner tous leurs soins au maintien d'une race vigoureuse de ces utiles animaux.

Les dernières années ont été très-bonnes pour eux, trop bonnes même, puisque à l'heure qu'il est ils sont exposés pour avoir voulu trop vendre, à voir cette importante branche de commerce s'affaiblir parce qu'ils n'ont pas en général la même qualité de chevaux à offrir à l'acheteur américain.

Avec du soin, de la prudence, et surtout de la patience, un cultivateur peut se préparer à vendre au moins un cheval chaque année: et pour arriver à ce résultat, il devra bien se convaincre qu'il se fait un tort immense en cédant au désir de vendre quand même, sans s'occuper s'il détruit ou détériore ses sources d'élevage, soit en vendant ses juments poulinières soit en les maltraitant par un travail excessif.

Pendant les premiers six mois de l'année courante, Montréal a expédié aux États-Unis 3,791 chevaux valant \$440,348.25 contre 4,855 chevaux d'une valeur de \$477,957 pour les six mois correspondant de 1881, soit une diminution dans le nombre, de 1064 chevaux, et dans la valeur, de \$37,647.69. Toutefois il y a un correctif à cette diminution, en 1881 la moyenne des prix a été \$98.45; cette année cette moyenne a été \$116.15, soit à peu près 17 pour cent de plus. Il ne faut pas cependant prêter à la lettre cet accroissement de la moyenne des prix comme un indice de progrès. Nous y voyons un danger: si la moyenne des prix augmente, c'est parce que l'acheteur américain a choisi dans les plus belles qualités, ce qui est à notre détriment. En nous enlevant nos plus beaux chevaux, on nous laissera avec de maigres ressources pour l'avenir et nous en souffrirons. Il faudra recommencer la série des sacrifices et des travaux de il y a dix ans, sans être certains d'un bon résultat.—*Le Monde*.

Produits de la ferme à Montréal.—Beurre.—Les hauts prix arrêtent la demande. Les marchés anglais et américains sont également lourds. Nous cotons: crèmeur de 22 à 24c; les bougeries, de 19 à 22c; les qualités inférieures, de 15 à 18c par livre.

Fromage: Lourd et plus bas. Le câble cote en Angleterre de 57 à 58 shillings, mais les avis privés donnent des prix plus bas. La demande est modérée et la tendance au baisse. Nous cotons le marché nominal de 10 à 10½c, pour le meilleur fromage de Juin, tandis que les qualités en dessous sont presque invendables.

Produits de la laiterie à Québec.—Beurre frais, de 18 à 25c; beurre salé, de 16 à 18c. Fromage frais par livre, de 13½ à 16; fromage en caisse, de 12½ à 13c. Œufs frais, à la douzaine, de 25 à 30c; œufs en caisse, de 20 à 21c.—*Le Moniteur du Commerce*.

#### RECETTES

##### Dessiccation des racines de persil pour l'hiver.

Vous arracherez en septembre des racines de persil, vous les laverez à l'eau froide, vous les ferez bien sécher, soit au four, soit en les enfilant en chapelets et les étendant au soleil; ensuite vous les conserverez dans des sacs de papier. Un très-petit morceau de ces racines, mis dans un ragoût, remplace une poignée de persil en feuilles.

##### Dessiccation des racines de céleri.

Lavez et grattez de grosses racines de céleri et faites-les sécher par les mêmes moyens que celles du persil. Elles se gardent



plusieurs années. On en met un petit morceau dans le pot au feu et dans tous les ragouts. En en mettant dans les sauces on les bonifie.

**Vinaigre pour les salades.**

Si vous voulez avoir d'excellent vinaigre pour les salades, mettez au fond d'un pot de grès, une demi poignée de cresson, autant de cerfeuil et de jeunes fenilles de plûprénelle, deux gousses d'ail, une gousse de piment encore vert, deux branches de céleri vert. Couvrez et laissez infuser pendant huit jours, décantez et mettez en bouteilles. Le vinaigre bouilli avec un peu de sel ne s'altère jamais.

**Hau de fraises.**

Prenez une livre de fraises bien mûres et n'entièrement cueillies; écrasez-les avec une fourchette; versez dessus une pinte d'eau; délayez et passez par le tamis, sans presser; faites fondre dedans un quarteron et demi de sucre; ajoutez-y demi-cuillerée de jus de citron. De toutes les boissons d'été, c'est la plus saine et la plus rafraichissante.

**VENTES PAR LE SHERIF**

**FIERI FACIAS DE TERRIS**

Cour Supérieure.

**JULES LEBEL**, de la paroisse des Trois Pistoles, contre **DEMOISELLE EUPHEMIE ST-GERMAIN alias COTE**, du même lieu:

1. Une terre située en la première concession de la paroisse des Trois-Pistoles, de deux arpents et demi de front sur vingt arpents, plus ou moins, de profondeur—sans bâtisses.

2. Un circuit de terre situé en le même première concession des Trois-Pistoles, de deux arpents et demi de front sur la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin Royal du dit premier rang à la ligne du chemin de fer intercolonial—avec les bâtisses dessus construites.

3. Un demi arpent de terre en superficie situé au même lieu onclavé dans la terre de Martial Rioux, au sud de ses bâtisses sur les rochers; sans bâtisses.

A charge par l'acquéreur de pacager une vache sur les immeubles sus décrits la vie durant du dit Martial Rioux.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse des Trois-Pistoles, **VENDREDI, le VINGT-UNIEME jour de JUILLET** prochain, à DIX heures, avant midi.

F. A. SIROIS,

Sherif.

13 juillet 1882.



**NAVIGATION DE LA TRENT.**

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

**L'ADJUDICATION** des travaux pour les canaux de Fenelon Falls, Buckhorn, et Burleigh, qui devait avoir lieu le cinquième jour de juillet prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes:—

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le deuxième jour d'août prochain.

Les plans, devis, etc., seront prêts à être examinés [aux endroits déjà mentionnés] samedi, le quinzième jour de juillet prochain.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 20 Juin 1882.

30 Juin 1882,

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, } DANS LA COUR DE CIRCUIT.  
District de Rimouski.

No. 1713

Le dixième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.

**LOUISE LAROSE**, de la ville de Salem, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, marchand,

Demandeur,

Damo **ELIZABETH MARTIN**, veuve de feu François-Xavier Tremblay, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur, district de Rimouski, maintenant absente de la Province de Québec,

Défenderesse.

Vu la motion présentée de la part du demandeur, aussi l'afidavit produit et le rapport d'huissier fait au bref de sommation émis en cette cause; Et vu qu'il appert que la défenderesse n'a laissé son domicile dans la province de Québec, mais qu'elle possède des biens immobiliers en icelle; et est par le greffier de la Cour de Circuit, du district de Rimouski, siégeant à St-Germain de Rimouski, ordonné que par avis à être publié deux fois en langue française dans la Gazette des Campagnes, papier-nouvelles publié en cette langue dans la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, et deux fois en langue anglaise dans The Quebec daily Telegraph, papier nouvelles publié en cette langue dans la cité de Québec, la dite défenderesse soit assignée à comparaitre sous deux mois de la dernière publication du dit avis, pour répondre à la demande du dit demandeur; et que faute par elle de ce faire, il soit permis au dit demandeur de procéder contre elle comme dans une cause par défaut.

LS F. PINAULT,

Pro. demdr.

A: P. LETENDRE,

G. C. C.

13 juillet 1882.

**GRANDE RÉDUCTION!**

**VENTE SANS RESERVE!!**

**RABAI EXTRAORDINAIRE!!!**

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et sur légitime toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique:

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Cibouires, Eucensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecclé, sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

**UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100**

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,

177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec;